MAIRIE DE CHAMBARON SUR MORGE

63200 CHAMBARON SUR MORGE

Cellule : 04 73 97 21 74 – **La Moutade** : 04 73 97 20 43
contact@mairiechambaronsurmorge.fr

Autorisation parentale de descendre du bus et de rentrer seul à la maison

(à remettre SANS DELAI à l'agent communal chargé de la surveillance dans le car)

Je soussigné(e)……, tuteur légal de

…….autorise mon enfant, à rentrer seul(e) de l'arrêt de bus jusqu'à mon domicile ……

……..

Téléphone domicile : téléphone portable:

Il vous est impérativement demandé de bien venir chercher votre enfant à la descente de bus .

Dans le cas contraire mon enfant doit être récupéré par :

(Pas plus de 3 personnes merci de votre compréhension)

M…… TEL PORTABLE :

M…… TEL PORTABLE :

M…… TEL PORTABLE :

Je suis conscient(e) qu'en signant cette autorisation, je dégage la commune de Chambaron sur Morge de toute responsabilité dès lors que mon fils/fille est déposé(e) à l'arrêt de bus convenu lors de l'inscription.

DANS LE CAS OU CES PERSONNES NE SERAIENT PAS PRESENTES A LA DESCENTE DU BUS ET QUE L'ENFANT N'AURAIT PAS D'AUTORISATION POUR RENTER SEUL, IL SERAIT RAMENE EN MAIRIE OU CONFIE A LA GARDERIE DE DAVAYAT.

VOUS EN SEREZ AVERTIS IMMEDIATEMENT.

Fait à ……. Nom prénom et signature du (des) responsable (s)

Le ……